

[Text]

panies, for competitors to major carriers, counsel who have represented small players and large players, representation from the West Coast to the East Coast and most places in between, from counsel who have acted for provincial regulators and federal regulators and who have appeared before provincial and federal regulatory bodies.

Senator Graham: Is the same true for you, Ms MacDonald?

Ms MacDonald: As Mr. Romaniuk mentioned when he introduced me, I have a background with government. I worked for the CRTC, the Director of Investigation and Research, and the Department of Communications as legal counsel.

My employer at the time that this bill was being drafted was the Department of Justice. So I was counsel to the DOC during some portion of this, but I do not represent and have not represented anyone who has been consulted on this bill other than the government itself.

Senator Graham: I am glad to hear that you had that degree of consultation among various groups and that representations were made to your group within the Canadian Bar Association, but I am more interested in finding out what kind of a consultative process went on between the minister, or his representatives in the department, and the Canadian Bar Association.

Ms MacDonald: None whatsoever to this point. There is a tradition between the Department of Justice and the Canadian Bar Association of holding a meeting in October every year. It has taken place for the last three years. During the meeting, the Canadian Bar Association sections may be given advanced notice of the main activities within the agenda of the Justice lawyers in any particular section; but, there has never been any discussion in the context of those meetings of the substance of this bill or even its imminence.

Senator Graham: Can you give us an idea of what chances there are for your representations today, those of your group within the CBA, of getting final approval by the CBA? What I am getting at is how serious should we be taking your representations?

Mr. Romaniuk: The representation is very, very serious. I should mention the norm is that probably far more submissions are made by the individual sections of the Canadian Bar Association than having the Canadian Bar Association itself step out on any particular piece of legislation. That is just a reflection of reality. The sections themselves are far more concerned and involved with and have more experience with the issues at stake.

Our own plan with respect to our submission was to use this as our core submission, build on any amendments which

[Traduction]

de défense de l'intérêt du public à faible revenu, de groupes d'affaires, de compagnies de téléphone, de concurrents des entreprises importantes, de conseillers qui avaient représenté des petits joueurs comme des grands, des représentants de la côte ouest à la côte est, des conseillers qui ont agi pour des organismes provinciaux et fédéraux de réglementation et qui ont été entendus par eux.

Le sénateur Graham: En est-il de même pour vous madame MacDonald?

Mme MacDonald: Comme monsieur Romaniuk l'a mentionné au moment de me présenter, je n'en suis pas à mes premières armes au gouvernement. J'ai travaillé pour le CRTC, le Directeur des enquêtes et recherches et le ministère des Communications, à titre de conseillère juridique.

Pendant l'ébauche du présent projet de loi, j'étais à l'emploi du ministère de la Justice. J'ai donc agi à titre de conseillère pour le MDC pendant une partie des travaux, mais je ne représente, et ne n'ai jamais représenté, aucun autre organisme consulté à l'égard du projet de loi que le gouvernement lui-même.

Le sénateur Graham: Je suis heureux d'apprendre qu'il y a eu ce niveau de consultation entre les divers groupes et qu'il y a eu représentation auprès de votre groupe, au sein de l'Association du Barreau canadien. Toutefois, je m'intéresse davantage au genre de consultation entreprise entre le ministre, ou ses représentants au ministère, et l'Association du Barreau canadien.

Mme MacDonald: Aucun mécanisme n'a été mis en oeuvre à ce jour. Traditionnellement, le ministère de la Justice et l'Association du Barreau canadien se rencontrent tous les ans, en octobre. Il en est ainsi depuis trois ans. Au cours de cette rencontre, diverses sections de l'Association peuvent être informées des principales activités des avocats du ministère de la Justice oeuvrant pour une section donnée. Mais jamais au cours de ces rencontres a-t-il été question de la teneur du présent projet de loi, ni même de son imminence.

Le sénateur Graham: Pouvez-vous nous donner un aperçu des chances que l'Association donne son approbation définitive aux représentations de votre groupe auprès de l'Association? En fait, j'essaie de déterminer l'importance qui devrait être accordée à vos représentations.

M. Romaniuk: Cette représentation est de la plus haute importance. Je dois mentionner que généralement, les diverses sections de l'Association du Barreau canadien font beaucoup plus de présentations au sujet d'un projet de loi particulier que l'Association elle-même, en tant qu'entité. Ce n'est qu'un reflet de la réalité. Les diverses sections s'intéressent plus directement aux enjeux et possèdent plus d'expérience pour traiter des questions connexes.

En ce qui concerne notre présentation, nous avions l'intention de l'utiliser comme notre présentation de base, de